



1 Prescription



Services concernés

maternité, gynécologie obstétrique
pédiatrie, néonatalogie

INDICATION

Prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les **nouveau-nés** et les **nourrissons au cours de leur première saison** de circulation du VRS**dès la naissance** - recommandé avant la sortie de maternité pour les nourrissons nés à partir du 15 septembre 2023 (date de mise à disposition) ★★★

nourrissons nés à partir du 6 février 2023

→ **Circuit ville possible** : prescription par le médecin de ville (pédiatre/médecin généraliste) et dispensation par la pharmacie d'officine !

POSOLOGIE

En fonction du **poids** du nourrisson

2 présentations :

→ 50 mg

→ 100mg

→ poids < 5kg

dose unique de **50 mg**

→ poids ≥ 5kg

dose unique de **100 mg**

Contre-indication : hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients

2 Approvisionnement - Dispensation par les PUI



→ 1ère livraison des PUI réalisée par le laboratoire fin août / début septembre

→ Nouvelles commandes à réaliser par les PUI **directement auprès du laboratoire SANOFI** selon besoins

A conserver au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C)

Une fois sorti du réfrigérateur, doit être protégé de la lumière et utilisé dans les 8h

Sans facturation
mis à disposition

3 Administration



seringue préremplie

→ Administré uniquement par **voie intramusculaire** de préférence dans la partie antérolatérale de la **cuisse**

🔍 Vérifier les étiquettes sur l'emballage extérieur afin de s'assurer d'avoir choisi la bonne présentation 50 ou 100mg

→ Possibilité de **co-administration avec les vaccins** de l'enfance

👉 Chaque produit doit être administré à l'aide d'une seringue différente et à des sites d'injection distincts

Effets indésirables potentiels pouvant apparaître jusqu'à quelques jours après l'injection en général d'intensité légère ou modérée et de courte durée : éruption cutanée (rash), réaction au site d'injection (induration, œdème et douleur), fièvre

🚨 En cas d'apparition de signes et symptômes d'une réaction cliniquement significative d'hypersensibilité ou d'anaphylaxie, arrêter immédiatement l'administration et débiter un traitement médicamenteux et/ou des soins de soutien appropriés.

Déclarez immédiatement à votre **CRPV** ou sur **signalement.social-sante.gouv.fr**→ **Traçabilité** dans le carnet de santé de l'enfant : dose, lot et date

liens utiles

RCP européen_beyfortus_EMA

DGS-urgent_2023-14_-_traitement_preventif_vrs

HAS_beyfortus

Reco_cnp_pediatrie_210823

CMG_nirsevimab-beyfortus

ANSM-beyfortus-lettre-aux-professionnels-230823

UNE QUESTION ?



Contact OMEDIT

omedite@omedit-nag.fr

05.57.01.57.00